



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

Papeete, le 19 juin 2017

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Premier Forum polynésien des acteurs de la rénovation urbaine :  
pour mieux vivre en zone urbaine**

*(le lundi 19 juin 2017, à 8h00, Présidence de la Polynésie française)*

Le Haut-commissaire René Bidal et le ministre du Logement, Jean-Christophe Bouissou, ont officiellement ouvert, lundi matin, à la Présidence, le premier Forum polynésien des acteurs de la rénovation urbaine.

Pour la première fois en Polynésie française a été organisée par la Délégation à l'Habitat et à la Ville un Forum de la rénovation urbaine avec la participation des Maires, des services du pays et la contribution d'un expert de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) ainsi que de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Ces opérateurs de l'Etat ont été mobilisées, à la demande du Pays, pour une mission de quelques jours, pour apporter un soutien technique aux projets de requalification urbaine visant à améliorer les conditions de vie dans les quartiers relevant de la Politique de la ville qui est une politique prioritaire désormais inscrite dans l'accord de l'Élysée du 17 mars 2017.

En novembre 2016, à la demande du Haut-commissaire, du ministre du Logement et des représentants des communes participant au Contrat de ville, a été programmée, pour juin 2017, une mission d'assistance technique et méthodologique de l'ANRU, à laquelle à la demande du Pays, s'est jointe l'Agence nationale de l'habitat. L'objectif principal est d'accompagner la préparation de Projets de rénovation urbaine (PRU).

Le programme des deux jours de travaux du forum a été bâti avec l'ensemble des partenaires locaux : la délégation à l'habitat et à la ville et les services et opérateurs du Pays, l'Etat, les communes de la zone urbaine de Papeete, le Syndicat mixte en charge du Contrat de ville l'Office Polynésien de l'Habitat, les acteurs de l'emploi et de la formation. Participent au Forum les personnes-ressources nationales mobilisées en appui technique : une urbaniste, Nancy Chenu, relevant du pôle d'expertise de l'ANRU ainsi que Soraya Daou, responsable des études, de la prospective et de l'évaluation de l'ANAH.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[communication@presidence.pf](mailto:communication@presidence.pf)

Enfin, cette manifestation reçoit la contribution et le soutien de nombreux partenaires locaux et nationaux : le CESC, la CCISM, l'AFD, l'ADEME, mais aussi le ministère des Outre-mer, le ministère de la cohésion des territoires, la Caisse des Dépôts et consignations et l'Union sociale pour l'habitat Outre-mer.

### **Le Projet de rénovation urbaine**

L'Etat, le Pays et le Syndicat mixte des communes du contrat de ville de l'agglomération de Papeete se sont engagés dans une démarche partenariale pour élaborer des projets de rénovation urbaine (PRU) sur les communes de Punaauia, de Papeete, de Pirae et de Mahina. La commune de Faa'a a, a exprimé, par une délibération de son conseil municipal, sa volonté de se joindre également à cette dynamique.

La rénovation urbaine a comme objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants mais aussi de les désenclaver. Cette rénovation peut nécessiter la réhabilitation, la construction de logements, mais également la réalisation d'équipements publics, de voiries, ou encore d'espaces verts.

### **Le logement social : une priorité gouvernementale**

Le gouvernement de la Polynésie française confirme la priorité accordée au secteur du bâtiment, en particulier du logement social, en ayant doublé les efforts en 2015, soit près de 12 milliards de Fcfp de marchés publics contractés auprès des entreprises. L'année 2016 a vu ces efforts portés à 15 milliards de Fcfp pour ce secteur clef en termes d'emplois et de logement. Depuis 2014, une loi du Pays permet également à des sociétés privées d'obtenir la défiscalisation métropolitaine pour construire des logements. En 2015, la production de logements sociaux a ainsi commencé à nettement progresser (225 logements livrés aux familles contre seulement 62 en 2014). En 2016, huit chantiers ont démarré, ils représentent 239 nouveaux logements sociaux. Le Pays a également habilité des opérateurs privés pour compléter les actions de l'OPH.

L'Etat est un partenaire de premier plan pour appuyer la politique de construction de logements sociaux du Pays puisque le Contrat de projets 2015-2020 lui consacre 12 milliards de Fcfp auxquels s'ajoutent les crédits du Contrat de ville apportés par l'Etat qui s'élèvent, en 2017, à plus de 298 millions de Fcfp.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[communication@presidence.pf](mailto:communication@presidence.pf)